

- VILLE D'AVIGNON -

Conseil Municipal du : 22 février 2017

**Compte rendu analytique de la séance, en application des
dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des
Collectivités Territoriales.**

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

Mme le Maire, Présidente,

M. GONTARD, M. CASTELLI, M. FOURNIER, Mme REZOUALI, M. PEYRE, Mme ABEL RODET, Mme PORTEFAIX, M. MONTAIGNAC, Mme GAGNIARD, Mme LABROT, Mme CLAVEL, Mme LEFEVRE, Adjoints au Maire.

M. MATHIEU, Mme LICHIERE, M. ROCCI, M. BLUY, Mme MAZARI - ALLEL, M. BELHADJ, Mme BOUHASSANE, Mme CROYET, M. DELAHAYE, M. MARTINEZ - TOCABENS, Mme MOREL, Mme HADDAOUI, M. AUDOYER GONZALEZ, M. HOKMAYAN, M. EL KHATMI, Mme BELAÏDI, M. CERVANTES, M. GROS, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme GOILLIOT - XICLUNA, Mme ROUMETTE, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, Mme RIGAULT, Mme DUPRAT, Mme SEDDIK, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. GIORGIS par M. FOURNIER
M. BORBA DA COSTA par Mme REZOUALI
Mme GAILLARDET par Mme HELLE
M. HERMELIN par M. GONTARD
M. FERREIRA par Mme LICHIERE
Mme ROZENBLIT par M. PEYRE
Mme CIPRIANI par M. BLUY
M. YEMMOUNI par M. CERVANTES
M. MERINDOL par M. CHRISTOS
Mme LOUARD par Mme SEDDIK
M. PALY par Mme DUPRAT

xxx

Mme LAGRANGE et M. VAUTE entrent en séance au cours du rapport n°1.
Mme CROYET quitte la salle durant la présentation du rapport n°19 donnant pouvoir
Mme LEFEVRE.

xxx

La séance est ouverte à 18 H 05 par Mme le Maire, Président.

XXX

Mme HADDAOUI est désignée comme Secrétaire de Séance.

XXX

Le compte rendu analytique de la précédente séance du 25 janvier 2017 est **ADOPTÉ**. A voté contre : M. CERVANTES.

XXX

1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Election de 3 Adjointes au Maire et d'1 Adjoint de quartier. Mme Cécile HELLE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- Mme Amy MAZARI ALLEL est élue 2^{ème} Adjointe
- M. Jean-Marc BLUY est élu 4^{ème} Adjoint
- M. Bernard HOKMAYAN est élu 16^{ème} adjoint
- M. Kader BELHADJ est élu 18^{ème} Adjoint (*Adjoint de quartier*)

- **ADOPTÉ** -

2 - EQUIPEMENT SPORTIF - PISCINES : Réhabilitation du stade nautique - Approbation de la relance du projet de réhabilitation - Lancement d'une consultation pour un marché de conception réalisation - Approbation de la composition du jury pour le marché de conception réalisation - Demande de subventions.. Mme Cécile HELLE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le lancement de l'opération de réhabilitation du stade nautique pour un montant de 15 900 000 € HT avec une option pour la création d'un «spa» pour un montant de 630 000 € HT dont 490 000 € HT de travaux,
- **DECIDE** qu'il sera procédé à une consultation suivant la procédure de conception réalisation pour mener à bien cette opération de travaux,
- **FIXE** le montant de la prime versée aux candidats non retenus à 90 000 € HT par candidat,
- **APPROUVE** la composition du jury amenée à émettre un avis motivé sur les candidatures, sur les avant projets sommaires et à classer les projets,
- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 23, compte 2313,
- **SOLLICITE** des participations financières auprès de nos partenaires institutionnels,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel annexé à la délibération,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué (e) à signer toutes les pièces à intervenir.

Vote de l'amendement présenté par M. CERVANTES : Ont voté contre : Mme HELLE, M. GONTARD, M. CASTELLI, M. FOURNIER, Mme LAGRANGE, Mme REZOUALI, M. PEYRE, Mme ABEL-RODET, M. GIORGIS représenté par M. FOURNIER, Mme PORTEFAIX, Mme GAGNIARD, M. BORBA DA COSTA représenté par Mme REZOUALI, Mme GAILLARDET représentée par Mme HELLE, Mme LABROT, Mme CLAVEL, Mme LEFEVRE, M. MATHIEU, Mme LICHIERE, M. ROCCI, M. HERMELIN représenté par M. GONTARD, M. BLUY, Mme MAZARI-ALLEN, M. BELHADJ, M. FERREIRA représenté par Mme LICHIERE, Mme ROZENBLIT représentée par M. PEYRE, Mme BOUHASSANE, Mme CROYET, M. DELAHAYE, M. MARTINEZ-TOCABENS, Mme MOREL, Mme HADDAOUI, M. AUDOYER GONZALEZ, Mme CIPRIANI représentée par M. BLUY, M. HOKMAYAN, Mme BELAÏDI, M. EL KHATMI. Se sont abstenus : Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par M. CHRISTOS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, Mme RIGAULT, Mme GOILLIOT-XICLUNA, M. VAUTE, Mme LOUARD représentée par Mme SEDDIK, Mme DUPRAT, M. PALY représenté par Mme DUPRAT, Mme SEDDIK. Ont voté pour : M. CERVANTES, M. GROS, M. YEMMOUNI représenté par M. CERVANTES.

VOTE DE LA DELIBERATION - **ADOpte** - Ont voté contre : Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par M. CHRISTOS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, Mme RIGAULT. Se sont abstenus : M. GROS, M. CERVANTES, M. YEMMOUNI représenté par M. CERVANTES, Mme GOILLIOT-XICLUNA, M. VAUTE, Mme LOUARD représentée par Mme SEDDIK, Mme DUPRAT, M. PALY représenté par Mme DUPRAT, Mme SEDDIK.

3 - FINANCES : Création du budget participatif de la Ville d'Avignon : « J'aime Avignon, je participe. J'ai une idée pour ma ville, je m'exprime, je propose et j'agis ! ». Mme Cécile HELLE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOpte** les modalités de mise en œuvre du budget participatif.

- **ADOpte** - Ont voté contre : Mme SEDDIK, Mme LOUARD représentée par Mme SEDDIK, Mme DUPRAT, M. PALY représenté par Mme DUPRAT. Se sont abstenus : Mme GOILLIOT-XICLUNA, M. VAUTE.

4 - FINANCES : Dotation Politique de la Ville (D.P.V.) pour l'année 2017.. Mme Cécile HELLE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **SOLLICITE** une participation financière d'un montant de 1 503 936 € au titre de la Dotation Politique de la Ville (D.P.V.) pour l'année 2017 auprès de Monsieur le Préfet de Vaucluse,

- **IMPUTE** la recette sur le chapitre 74, compte 748372,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- **ADOpte** - Se sont abstenus : Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par M. CHRISTOS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, Mme RIGAULT.

5 - FINANCES : Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (S.I.P.L.) pour l'année 2017 - Approbation des plans de financement. Mme Cécile HELLE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **SOLLICITE** une aide financière au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local 2017,
- **APPROUVE** les plans de financement prévisionnels,
- **IMPUTE** la recette sur le chapitre 13, compte 1321,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- **ADOPTE** -

6 - ACTION CULTURELLE : Modification des tarifs d'entrée aux équipements culturels municipaux induite par le Pass Culture Avignon. Mme Cécile HELLE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** d'accorder la gratuité aux musées municipaux ainsi que l'accès à la carte de lecteur des bibliothèques municipales aux détenteurs du Pass Culture Avignon.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTE** -

7 - ACTION CULTURELLE - MUSÉE : Dépôt de deux nouvelles œuvres par le Musée du Louvre. Mme Cécile HELLE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCEPTE** la proposition du dépôt par le musée du Louvre de *Vénus et trois putti*, atelier de Sandro Botticelli et *Saint Jean-Baptiste* de Giovanni di Tommasino Crivelli
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer tout document à intervenir.

- **ADOPTE** -

8 - FINANCES - BUDGET : I - Approbation du Budget Primitif 2017 - Budget Principal. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTE** le projet de budget primitif 2017 relatif au budget principal qui s'élève à la somme de **224 226 948,98 €** ;
- **FIXE** les taux à appliquer en 2017 pour chaque taxe comme suit : Taxe d'habitation : **20,49%** ; Taxe foncière sur les propriétés bâties : **27,31%** ; Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **58,77%** ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement.
- **DECIDE** la modification de l'échéancier des Autorisations de Programme et la répartition des Crédits de paiement sur l'année 2017 tel que décrit dans le document annexé.

- **ADOPTE** - Ont voté contre : Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par M. CHRISTOS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, Mme RIGAUT, Mme GOILLIOT-XICLUNA, M. VAUTE, Mme LOUARD représentée par Mme SEDDIK, Mme DUPRAT, M. PALY représenté par Mme DUPRAT, Mme SEDDIK. Se sont abstenus : M. CERVANTES, M. GROS, M. YEMMOUNI représenté par M. CERVANTES.

9 - FINANCES - BUDGET : II - Approbation du Budget Primitif 2017 - Budget annexe de la Chambre Funéraire. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTE** le projet de Budget Primitif 2017 de la Chambre Funéraire qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme de **221 196 €** hors taxes,

- **APPROUVE** le recours en cas de nécessité à la ligne de trésorerie du Budget Principal de la Ville,

- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section d'exploitation.

- **ADOPTE** - Se sont abstenus : MM. CERVANTES, GROS et YEMMOUNI représenté par M. CERVANTES.

10 - FINANCES - BUDGET : III - Approbation du Budget Primitif 2017 - Budget annexe de la Gestion des Baux. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTE** le projet de budget primitif 2017 de la Gestion des Baux qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de **97 417 €** hors taxes ;

- **APPROUVE** le recours en cas de nécessité à la ligne de trésorerie du Budget Principal de la Ville,

- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre budgétaire.

- **ADOPTE** - Se sont abstenus : MM. CERVANTES, GROS et YEMMOUNI représenté par M. CERVANTES.

11 - FINANCES - BUDGET : IV - Approbation du Budget Primitif 2017 - Budget annexe du Crématorium. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTE** le projet de Budget Primitif 2017 du Crématorium qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **1 679 517 €** hors taxes ;

- **APPROUVE** le recours en cas de nécessité à la ligne de trésorerie du Budget Principal de la Ville,

- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre budgétaire.

- **ADOPTE** - Se sont abstenus : MM. CERVANTES, GROS et YEMMOUNI représenté par M. CERVANTES.

12 - FINANCES - BUDGET : V - Approbation du Budget Primitif 2017 - Budget annexe de la Restauration Scolaire. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTÉ** le projet de budget primitif 2017 de la Restauration Scolaire qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme de **2 953 751 €**,
- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement,
- **APPROUVE** le recours en cas de nécessité à la ligne de trésorerie du Budget Principal de la Ville,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTÉ** - Ont voté contre : Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par M. CHRISTOS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, Mme RIGAULT, Mme GOILLIOT-XICLUNA, M. VAUTE, Mme LOUARD représentée par Mme SEDDIK, Mme DUPRAT, M. PALY représenté par Mme DUPRAT, Mme SEDDIK.

13 - PERSONNEL : Création de nouveaux Contrats Unique d'Insertion - Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la mise en place de 30 Contrats unique d'Insertion – Contrats d'accompagnement dans l'Emploi à compter du 1^{er} mars 2017,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer à signer les contrats de recrutement et les conventions à intervenir, ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en place de la présente délibération,
- **FIXE** le montant de la rémunération sur la base du SMIC mensuel et la durée du temps de travail pouvant aller de 20 à 35 heures hebdomadaires,
- **IMPUTE** la dépense correspondant au chapitre 012 du budget général communal

- **ADOPTÉ** -

14 - PERSONNEL : Création de nouvelles missions de service civique. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la prolongation du dispositif du service civique au sein de la collectivité à compter du 1^{er} mars 2017,
- **AUTORISE** Madame le Maire à demander un avenant à l'agrément nécessaire auprès de l'agence du service civique,
- **IMPUTE** la dépense correspondant au chapitre 012 du budget général communal,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires.

- **ADOPTÉ** -

15 - PERSONNEL : Prolongation d'un emploi contractuel pour répondre à un accroissement saisonnier d'activité dans le cadre de la mission de récolement des collections de malacologie du Musée Requien. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** la prolongation d'un emploi contractuel d'Assistant de Conservation du Patrimoine. L'agent recruté devra être titulaire d'un diplôme d'études supérieures scientifiques (niveau Master 2)

- **FIXE** le montant de la rémunération de cet agent sur la base du 5^{ème} échelon du grade d'Assistant de Conservation du Patrimoine – indice brut 406 – indice majoré 366.

- **IMPUTE** la dépense correspondante au chapitre 012 du budget général communal.

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu (e) Délégué (e) à signer le contrat de recrutement pour une durée de 6 mois, du 1^{er} mai 2017 au 31 octobre 2017.

- **ADOPTE** -

16 - DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN - CONTRAT DE VILLE : Validation du rapport d'activité du contrat de Ville 2015. M. Kader BELHADJ, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activités du Contrat de Ville 2015.

17 - URBANISME - PLAN LOCAL D'URBANISME : Opposition au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **S'OPPOSE** au transfert de la compétence PLU et des documents d'Urbanisme en tenant lieu (P.S.M.V) à la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon,

- **DEMANDE** au Conseil Communautaire du Grand Avignon de prendre acte de cette décision d'opposition,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu (e) Délégué (e) à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOPTE** -

18 - POLITIQUE URBAINE : Aides aux propriétaires de l'OPAH-RU. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le versement des subventions aux propriétaires concernés,

- **IMPUTE** les dépenses pour les subventions OPAH-RU sur les crédits ouverts au budget 2017 de la ville d'Avignon, chapitre 204, compte 20422,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu (e) Délégué (e), à signer toutes les pièces à intervenir.

- **ADOPTE** -

19 - ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE : Lutte contre le chancre coloré du platane - Participation de la Ville. Mme Chantal REZOUALI, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir entre la Ville d'Avignon et la F.D.G.D.O.N pour l'année 2017,
- **FIXE** la participation financière à 5 700,00 € pour l'année 2017,
- **IMPUTE** la dépense sur le compte 611 - fonction 823,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu (e) Délégué (e) à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOPTE** -

20 - FINANCES : Remplacement du générateur d'air chaud de l'église Notre Dame de Bon Repos de Montfavet - Approbation du projet et sollicitation d'une subvention au titre de la Réserve Parlementaire Sénatoriale 2017. M. André CASTELLI, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le projet de remplacement du générateur d'air chaud de l'église Notre Dame de Bon Repos de Montfavet dont le montant s'élève à 66 000 € HT,
- **SOLLICITE** auprès des Sénateurs de Vaucluse une participation financière d'un montant de 33 000 € au titre de leur Réserve Parlementaire Sénatoriale 2017,
- **APPROUVE** le plan de financement annexé à la présente délibération,
- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 21, compte 21318,
- **IMPUTE** la recette sur le chapitre 13, compte 1321,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOPTE** -

21 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Adhésion au Club des Territoires Un Plus Bio. M. Christian ROCCI, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** l'adhésion au Club des Territoires Un Plus Bio et s'engage à verser la cotisation annuelle de 1 400 €.
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 011, compte 6281
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOPTE** -

22 - ENSEIGNEMENT - RESTAURANT SCOLAIRE : Convention constitutive d'un groupement de commandes entre collectivités pour la fourniture et la livraison de denrées alimentaires. M. Christian ROCCI, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la constitution d'un groupement de commandes composé de la Ville d'Avignon, et de l'établissement public administratif pour la restauration collective d'Arles,
- **DESIGNE** Mme Martine CLAVEL, Adjointe au Maire, comme membre titulaire et M Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Conseiller Municipal en tant que membre suppléant de la commission d'appel d'offres du groupement appelé à statuer sur

l'attribution du futur marché de fournitures et livraison de denrées alimentaires pour représenter la Ville d'Avignon au sein du groupement,

- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer la convention portant constitution du groupement de commande et tous les documents afférents à ce dossier.

- **ADOpte** -

23 - ACTIVITES PERISOLAIRES : Convention d'animation avec l'Association Génération Sport dans le cadre du Projet Educatif De Territoire (PEDT) - Année scolaire 2016-2017. . M. Bernard HOKMAYAN, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOpte** le principe de cette convention,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu (e) délégué (e) à signer ladite convention et toute pièce annexe.

- **ADOpte** -

24 - ACTION SOCIALE : Convention à intervenir entre la Ville d'Avignon et la CAF de Vaucluse autorisant le financement du dispositif "Carte temps libre". Mme Anne GAGNIARD, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** l'enveloppe financière proposée au titre de l'année 2017 de 45 000 € pour le dispositif «Carte Temps Libre» et les termes de la convention,

- **IMPUTE** cette dépense au chapitre 65, compte 65-748 - fonction 8249,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer tous documents à intervenir.

- **ADOpte** -

X X X

QUESTIONS ORALES

Par mail en date du 16 février 2017, Mme Anne-Sophie RIGAULT, du Groupe «Avignon Demain», a fait connaître son souhait de poser les questions diverses suivantes :

Madame le Maire,

Par délibération de notre Conseil municipal en date du 17 février 2015, vous avez fait voter les termes d'un protocole transactionnel entre la Ville d'Avignon et M. RYDEN, citoyen suédois, qui souhaitait restituer les 36 feuillets qu'il avait achetés entre décembre 2003 et mai 2004, tous issus d'un manuscrit acquis au XIXème siècle par

la Fondation Calvet pour un prix de 40 francs or, et volés dans la seconde partie du XXème siècle.

A ce jour, nous ne savons toujours pas ce qu'est devenue la plainte déposée auprès du Procureur de la République, en juillet 2013. Dans le cas où elle aurait été classée sans suite, la Ville pourrait très bien la renouveler avec constitution de partie civile... Je m'étonne que notre Conseil municipal ait transigé sur le bien d'autrui qui était - de surcroît - volé. Madame le Maire, cette délibération ne constitue-t-elle pas une complicité dans le recel d'un bien volé, étant donné que la Ville d'Avignon n'en est pas propriétaire ?

Seconde question:

Dans le document transactionnel signé par les deux parties, vous avez accepté (article 2), je cite : "que cette restitution se fera dans les locaux de l'Ambassade de France en Suède entre les mains d'un représentant de la Ville". Pourriez-vous nous dire, ce soir, si la restitution a bien eu lieu, et si oui à quelle date ?
Je vous remercie.

Mme le Maire lui apporte des éléments de réponse.

Troisième question:

Nous avons appris dans les colonnes de Vaucluse matin, en date du jeudi 16 février dernier, que Mme Fournier-Armand souhaitait attribuer à la Ville d'Avignon, en 2016, sur sa réserve parlementaire, la somme de 65 000€ destinée à financer les abords du collège Anselme Mathieu ou le nouveau poste de police municipale du Pont des Deux-Eaux.

Il est également dit dans l'article que, la Mairie n'ayant pas répondu dans les délais, les 65 000€ seraient repartis au Ministère.

Je m'étonne toutefois, qu'en cette période de contrainte budgétaire que subit notre collectivité, ni du côté des attachés parlementaires dont le travail est aussi de suivre les communes, ni du côté de votre cabinet, personne n'ait réagi, privant ainsi les avignonnais de cette manne financière qui ne leur profitera pas...

Madame le Maire, alors que l'argent manque cruellement à Avignon pour porter de nouveaux projets, quelles sont les raisons qui justifient un tel silence ? Avignon vous écoute !

M. PEYRE lui apporte des éléments de réponse.

ooOoo

La séance est levée à 22 H 20 par Mme le Maire, Présidente.

Compte rendu analytique affiché le 27 février 2017 -